

22.07.2009

Communiqué de presse: Pétrifié dans une angoisse paralysante - La libéralisation semble passer avant la survie des exploitations laitières

Le rapport de la Commission de l'UE sur le marché du lait ne prévoit absolument aucune mesure de la part de l'Europe

22-07-2009, Bruxelles : Aujourd'hui la Commission de l'UE va présenter le rapport sur le marché du lait qu'avait exigé le Conseil de l'UE. En sa qualité de Président de l'European Milk Board, Romuald Schaber a déjà hier commenté lors de la réunion de la Commission agricole du Parlement européen les détails connus du rapport:

« Nous nous félicitons que la Commission de l'UE recommande aux états membres de suspendre l'enregistrement net. Il s'agit là déjà d'un pas dans la bonne direction. Mais cet état d'esprit doit impérativement se refléter dans des mesures que doit prendre la Commission elle-même. Il ne suffit de se contenter de constater que la production en Europe est inférieure aux quotas. Le fait est que la demande continue de régresser dans le monde entier. C'est pourquoi il est recommandé de suspendre provisoirement du marché des quotas laitiers. Ce à quoi Romuald Schaber ajoute : « Si la Commission n'est pas en mesure de mettre en pratique, sur le plan administratif, une diminution des quotas de 5 %, elle devrait au moins permettre aux producteurs de lait européens de renoncer de leur propre chef à leurs livraisons. Pour cela, elle pourrait mettre à profit les crédits utilisés pour les restitutions à l'exportation afin de verser des indemnités au titre des pertes de revenus aux agriculteurs qui sont prêts à accepter une réduction. »

Outre cette diminution directe de la quantité de lait qui parvient sur le marché, il faut aussi réfléchir à des possibilités de débouchés supplémentaires sur le marché européen. « Nous pensons ici à l'augmentation du taux de mélange pour les produits industriels, mais naturellement aussi à la garantie que les produits dont le nom comporte le terme glace de lait et fromage soient, aussi, réellement fabriqués à partir de lait. » Le fromage de substitution et la glace en provenance de graisse végétale ne constituent pas seulement une tromperie des consommateurs, mais, actuellement, ils portent aussi préjudice aux exploitations laitières de toute l'Europe.

« Nous rejetons cependant avec fermeté les mesures prises en priorité par la Commission de l'UE comme les subventions à l'exportation et l'intervention. Toutes les deux sont préjudiciables aux marchés laitiers. En cas de restitutions à l'exportation même, pour deux raisons : pour les marchés dans les pays du Sud, d'abord, et par le biais du prix sur le marché mondial aussi de nouveau pour le marché européen. » La tendance que manifeste la Commission de l'UE à abandonner de nouveau plus fortement la politique agricole aux différents états membres (augmentation de la limite de minimis) prend à contre-pied une politique agricole cohérente pour une agriculture multifonctionnelle et, en outre, instaure des distorsions de la concurrence entre les agriculteurs des différents pays européens.

« La Commission de l'UE, de même que le Conseil des Ministres de l'Agriculture de l'UE et, à l'avenir, le Parlement de l'UE doivent assumer leurs responsabilités et, en réagissant rapidement, empêcher que les producteurs laitiers d'Europe mettent la clef sous la porte. Compte tenu de prix (de 18 à 22 cents) qui, actuellement, ne couvrent que la moitié des coûts de production (de 40 à 42 cents), beaucoup n'auront, au cours des prochaines semaines, plus d'autre issue si les quantités ne sont pas réduites sur le marché. Ceci n'est pas une question de crédit, c'est au contraire une question d'orientation de la politique conformément aux intérêts de la société et, en corollaire, des agriculteurs ou d'un petit nombre de groupes qui s'enrichissent grâce à des exportations déloyales. »

Il paraît que la Commission va mettre à discussion également l'introduction d'une prime pour bétail à boucherie. Une telle mesure n'est pas uniquement discutable en soi, mais aurait pour conséquence également une chute des prix sur le marché de viande. En ce qui concerne le milieu rural, il ne doit pas être l'objectif d'encourager des fermes à sortir de la production.

Contact :

Romuald Schaber (DE) : 0049/1515503 7174, Sonja Korspeter (FR, EN, ES) : 0049/1786021685

Rapport de la Commission UE http://ec.europa.eu/agriculture/markets/milk/report2009/com2009_385_de.pdf
Communiqué

<<< back